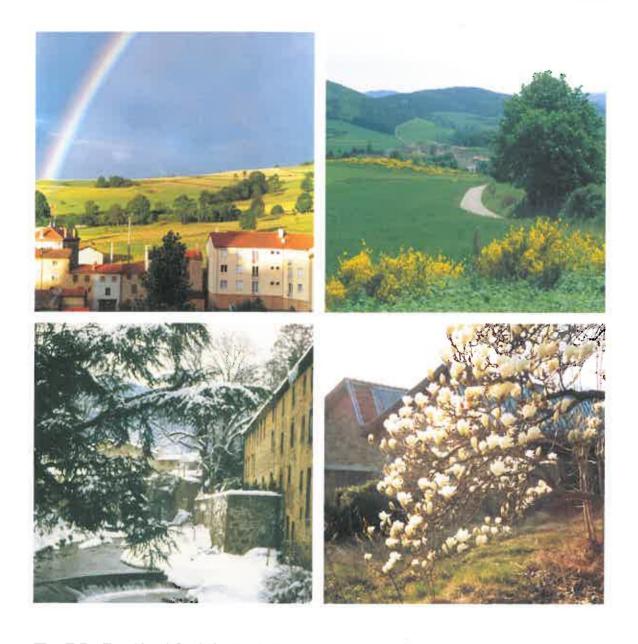
SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

LOIRE - PARC NATUREL DU PILAT



BULLETIN MUNICIPAL

H I V E R 1997-1998

SOMMAIRE

| I a mot du Maira | .4 | ❖ ADMR | 17 |
|---------------------------------------|--------|--|----|
| Le mot du Maire | 1 | ♦ ADMR♦ Bibliothèque municipale | 17 |
| Communauté de Communes de la Déôme | 2 | Travailler et vivre ensemble à St-Julien | 17 |
| ANPE/ASSEDIC | 2 | Radio Piraillons | 11 |
| Finances communales | 3, 4,5 | ❖ Planètes d'Argile | 19 |
| © Eclairage public | 6 | ♦ Club Joie de Vivre | 19 |
| | | Bien Vivre à Saint-Julien | 20 |
| Employés communaux | 6 | ♦ Ateliers Liberté | 20 |
| © 0.P.A.H | 6 | ♦ l'Art des Livres | 2 |
| 🛝 L'Espace socio-culturel de la Déôme | 8 | Amis de la Maison de Retraite du Val du Ternay | 2 |
| Ecole de musique cantonale | 8 | ❖ Groupe Choral | 22 |
| Fleurissement | 8 | ♦ Karaté Club | 22 |
| | 0 | Gymnastique volontaire | 23 |
| Uie pratique | p. 9 | Sporting-Club Piraillon | 23 |
| Sapeurs-Pompiers | 10 | Boule du Ternay | 24 |
| ♦ Eau | 10 | ♦ Les classes | 25 |
| Notre école | | Les animations de l'année | |
| | 11 | "New-York, New-York" | 26 |
| | 12-13 | St-Julien-Molin-Molette, autrefois" | 26 |
| Album de famille | 14-15 | Stage/Festival "Correspondances" | 27 |
| Libre parole aux Associations | | ♦ Le Taillis Vert | 27 |
| Syndicat d'initiative | 16 | # Historique de l'Hospice | 28 |
| Sou des écoles | 16 | le Don du Sang | 28 |
| | | - | |

VACANCES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 98/99

| (| Calendrier Officiel semaine 4,5 jours | Calendrier semaine 4 jours |
|-----------|---|--|
| Noël | du samedi 20/12 au lundi 5/01 | du samedi 20/12 au lundi 5/01 |
| Hiver | du samedi 7/02 au lundi 23/02 | du samedi 7/02 au lundi 16/02 |
| Printemps | du vendredi 3/04 au mercredi 15/04 inclus | du vendredi 3/04 au lundi 13/04 inclus |
| Eté | du mercredi 1/07 au mercredi 9/09 inclus | du samedi 4/07 au mercredi 9/09 inclus |

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Du mardi au vendredi : de 9 h à 11 h 30 et

de 13 h 30 à 15 h 30

Le samedi de 9 h à 11 h

Permanence du Maire : samedi matin Tél. 04 77 51 51 11

Numéros à retenir

Mairie : Tél. 04 77 51 51 11 Fax 04 77 51 50 79

Pompiers: 18

Médecins: 04 77 51 56 55

C.H. Annonay: 04 75 67 35 00

Urgences: 04 75 33 33 33

Pharmacie: 04 77 51 51 69

Poste: 04 77 51 52 74

Culte catholique : 04 77 39 63 40

Syndicat d'Initiative : 04 77 51 51 11



LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens

La fin d'année est l'occasion de commenter ce qui s'est passé pendant les douze derniers mois. J'ai choisi de vous entretenir de quatre sujets en introduction de ce bulletin dont je félicite tous les acteurs, en particulier la Commission Communication. A l'heure où les états construisent l'EUROPE, les communes doivent situer leur politique dans le cadre des coopérations élargies pour bien préparer l'avenir.

Cette année la Communauté de Communes de la Déôme qui couvre notre canton a affirmé son rôle économique en adoptant, avec l'accord des huit Conseils municipaux, la taxe professionnelle d'agglomération (TPA). A partir de 1998, les taxes professionnelles sur le canton ne seront plus perçues par les communes mais par la Communauté qui reversera à chacune l'équivalent de ce qu'elle percevait en 1997. L'état incite les regroupements de ce type en leur accordant une dotation globale de fonctionnement plus élevée. Dans notre cas ce sont 750 000 F supplémentaires par an qui seront affectés en majeure partie au développement économique (zones artisanales, ateliers relais) qui a toujours été et reste la compétence essentielle de cette communauté. Sur dix ans la TPA sera uniformisée sur le canton, son taux sera voté par le Conseil communautaire.

En l'espace de quelque six mois nous avons réussi, malgré les contraintes administratives, à réaliser un lotissement qui permettra à court terme la construction de quatre nouvelles maisons. Le coût de cette réalisation est entièrement couvert par la vente des terrains, malgré un prix très raisonnable. Nous entamerons en 1998 une autre action semblable.

Depuis quelques années, des négociations, entamées par mon prédécesseur, étaient en cours avec le Parc du Pilat pour l'avenir du Camping du Val du Ternay. Nous avons abouti à un accord aux conditions particulièrement intéressantes pour la commune. En effet, Saint-Julien-Molin-Molette en devient propriétaire au 1^{er} janvier 1998 en reprenant uniquement le reste des emprunts en cours à cette date. Cela nous reviendra sur 15 ans à 45.000 F par an alors qu'il nous en rapporte 90.000 F. Vous voyez que nous avons une marge

permettant d'assurer des travaux d'amélioration qui porteront essentiellement sur la base de loisirs.

Cette année aura été marquée par le débat sur l'extension de zone à carrière. La compétence du Conseil municipal est strictement limitée à la définition du zonage du POS. C'est le Préfet qui, après négociation entre'les services de l'Etat et l'entreprise, donne ou non une autorisation et en définit les limites. Depuis longtemps une incompatibilité est mise en avant entre cette activité et l'existence du Parc naturel du Pilat, par la voix de sa Présidente. Celle-ci vient de recevoir l'appui de son autorité de tutelle, Madame le Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire. Celle-ci lui a écrit :

"L'extension de la carrière sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette me paraît contradictoire avec l'existence même du Parc naturel régional et susceptible de dévaloriser la politique conduite sur ce territoire depuis 1991.

Je souhaite que vous me teniez informée de l'évolution de ce dossier et je me tiens prête à intervenir auprès de Monsieur le Préfet de la Loire pour lûi demander de délivrer, le cas échéant, un avis négatif pour l'extension de la carrière de Saint-Julien-Molin-Molette."

Dans ce contexte, j'ai été saisi d'une demande de référendum à laquelle le Conseil municipal a décidé d'accéder, dans un double souci d'information sur le sujet et d'apaisement des esprits.

Enfin je réprouve très fermement toutes les actions qui, directement ou insidieusement, ont pour effet de dresser les individus les uns contre les autres, faussant tout débat et instaurant des relations humaines désagréables. Toutes les opinions sont respectables, respectons-les, méfions-nous des passions excessives et faisons place à la réflexion. Et surtout gardons à l'esprit que c'est l'avenir du village pour plusieurs générations qui dépend de nos décisions.

Je vous souhaite à tous une bonne année 1998 et bonne santé.

Le Maire, Pierre SCHMELZLE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DÉÔME

Créée par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 1993 à l'initiative des 8 communes du canton de Bourg-Argental, la Communauté de Communes de la Déôme assure les compétences en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'amélioration du cadre de vie et de protection de l'environnement.

A ce jour, la Communauté de Communes de la Déôme a réalisé plusieurs opérations et de nombreux projets sont en cours d'élaboration :

Réalisations:

- Acquisitions foncières en vue d'aménagements :
 - Commune de Saint-Julien-Molin-Molette : lieu-dit "La Condamine" – projet de réalisation d'une zone d'activités.
 - Commune de Bourg-Argental : lieu-dit "L'Allier" réalisation d'une zone d'activités.
- Communes de Thélis-la-Combe et Graix : acquisition d'un terrain situé à la Croix de Chaubouret pour assurer la promotion du canton de Bourg-Argental et des produits fermiers,
- Immobilier d'entreprises :
 - Construction d'un bâtiment industriel sur la zone de La Gare pour la sarl Ets BASTY
- Opération coordonnée Bassin-Versant Déôme, étude diagnostic réalisée par le bureau d'étude CESAME définissant les travaux de restauration à engager sur la Déôme, le Ternay, le Riotet et l'Argental. Réalisation des premiers travaux d'urgence sur la Déôme à Bourg-Argental.
- Création d'un comité de pilotage en partenariat avec l'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des struc-

- tures des Exploitations Agricoles de la Loire) pour favoriser la reprise d'exploitation et l'installation de jeunes agriculteurs.
- Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) en partenariat avec le Parc naturel régional du Pilat pour inciter à la modernisation des entreprises de moins de 10 salariés (subventions attribuées au titre du Fonds de modernisation des entreprises, formations, actions de promotion).
- Elaboration du Contrat Global de Développement, document contractualisant avec la Région Rhône-Alpes l'ensemble des actions à engager dans les domaines économique, agricole, touristique et du cadre de vie pour les 5 prochaines années.
- Parution du Bulletin Economique "l'Ecodéôme".

Projets:

- Acquisitions foncières en cours au lieu-dit "Le Perthuis" à Saint-Sauveur-en-Rue pour la réalisation d'une zone artisanale et construction d'un bâtiment-relais.
- Construction d'un bâtiment-relais ZA La Gare à Burdignes.
- Aménagement de la ZA l'Allier à Bourg-Argental.
- Aménagement de la ZA de La Condamine à Saint-Julien-Molin-Molette.
- Acquisition et réhabilitation d'une friche industrielle sur la commune de Bourg-Argental.

ANPE / ASSEDIC

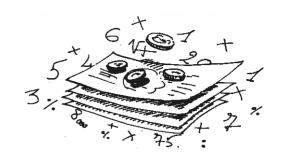
La convention ANPE/ASSEDIC du 4 juillet 1996, agréée par arrêté du Ministre chargé de l'emploi, a confié à l'Assedic la gestion administrative et technique des inscriptions des demandeurs d'emploi.

De ce fait, l'ASSEDIC de St-Etienne et sa région ouvre un site assurant l'inscription des demandeurs d'emploi.

Ainsi, dès le lundi 20 octobre 1997, les demandeurs d'emploi de votre commune auront la possibilité d'effectuer cette démarche, en se présentant auprès de leur nouvelle antenne ASSEDIC (St-Etienne Sud) ou à la permanence hebdomadaire qui sera tenue à Bourg-Argental.

| Antenne | Implanta | Date du transfert de | |
|-------------------|----------|------------------------|---------------|
| ou site | Date | Lieu | l'inscription |
| Andrézieux- | | | des D.E. |
| Bouthéon | 07/98 | rue Paul Grousset | 20/10/97 |
| St-Etienne Centre | 11/98 | 14, rue de la Montat | 20/10/97 |
| St-Etienne Sud | 06/10/97 | 27, rue du Mont | 20/10/97 |
| St-Etienne Nord | 06/98 | 12, rue des Artilleurs | 20/10/97 |
| Montbrison | | Parc Comtes du Forez | z 18/11/96 |
| Firminy | | 1, rue de l'Ouest | 18/06/97 |
| St-Chamond | 08/98 | rue du Port Sec | 20/10/97 |
| Lorette | 08/98 | Place Villemagne | 20/10/97 |

FINANCES COMMUNALES



1) Prévisions budgétaires année 1997

BUDGET PRIMITIF 1997

COMMUNE

| DÉPENSES DE FONCTIONNEMEN | Τ |
|---|-----------|
| FRAIS DE PERSONNEL | 978 500 |
| SERVICES EXTÉRIEURS (Dont Entretien bâtiments 100 000 Voirie 100 000) | 450 000 |
| CONSOMMATIONS, ACHATS DIVERS | 410 200 |
| AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS | 168 000 |
| IMPÔTS ET TAXES | 33 000 |
| CHARGES GESTION COURANTE dont Aide sociale: 160 076 Subvention Service Eau: 275 196 | 783 904 |
| CHARGES FINANCIÈRES | 323 451 |
| DOTATION AMORTISSEMENT | 293 397 |
| PRÉLÈVEMENT TRANSFÉRÉ EN INVESTISSEMENT | 242 593 |
| | 3 683 045 |
| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | |
| REMBOURSEMENT EMPRUNTS | 596 770 |
| DÉPENSES ÉQUIPEMENT | 765 155 |

| RECETTES DE FONCTIONNEMEN | т |
|---|-----------|
| VENTE DE PRODUITS | 122 366 |
| IMPÔTS ET TAXES (Dont contributions directes 1 727 971) | 1 758 771 |
| DOTATIONS SUBVENTIONS (Dont dotation Etat 1 440 167) | 1 741 908 |
| REVENUS DES IMMEUBLES | 60 000 |
| | |
| | 3 683 045 |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT | |
| PRÉLEVEMENT FONCTIONNEMENT | 242 593 |
| | |

SUBVENTIONS REQUES

AUTRES RECETTES

TOTAL RECETTES

EMPRUNTS

F.C.T.V.A.

347 243

192 000

135 000

151 692

1 361 925

BUDGET PRIMITIF 1997

EAU - ASSAINISSEMENT

| DÉPENSES D'EXPLOITATION | | | RECETTES D'EXPLOITATION | |
|--|-----------|-----|--|-----------|
| CHARGES COURANTES dont entretien réparations : 300 000 | 407 000 | | PRODUITS GESTION dont Eau: 370 000 Assainissement: 240 000 | 995 000 |
| IMPÔTS ET TAXES | 118 000 | | Location compteurs: 275.000 | |
| INTÉRÊTS EMPRUNTS | 235 822 | • | SUBVENTIONS COMMUNE | 275 196 |
| DOTATION AMORTISSEMENTS | 291 563 | ٦ ĺ | PRODUITS DIVERS | 100 700 |
| VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT | 326.600 | + | ET OPÉRATIONS DIVERSES | 108 789 |
| TOTAL DÉPENSES | 1 378 985 | | TOTAL RECETTES | 1 378 985 |
| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | | П | RECETTES D'INVESTISSEMEN | IT |
| REMBOURSEMENT EMPRUNTS | 337 352 | - | AMORTISSEMENTS | 291 563 |
| DIVERS | 93 789 | _ | AUTOFINANCEMENT | 326 600 |
| FRAIS D'ÉTUDES | 313 722 | | SUBVENTIONS | 126 700 |
| TOTAL DÉPENSES | 744 863 | | TOTAL RECETTES | 744 863 |

2) Résultats exercice 1996

COMMUNE

| FONCTIONNEMENT | | | | |
|-----------------|--------------|--|--|--|
| DÉPENSES | 3 533 559,18 | | | |
| RECETTES | 3 820 595,13 | | | |
| EXCÉDENT | 287 035,95 | | | |
| EXCÉDENT CUMULÉ | 535 036,88 | | | |

| INVESTISSE | MENT |
|-----------------|--------------|
| DÉPENSES | 3 744 487,32 |
| RECETTES | 2 765 198,79 |
| DÉFICIT | - 979 288,53 |
| EXCÉDENT CUMULÉ | 414 317,12 |

EAU - ASSAINISSEMENT

| EXPLOITAT | ION |
|-----------------|--------------|
| DÉPENSES | 1 001 122,49 |
| RECETTES | 1 260 142,33 |
| EXCÉDENT | 259 069,84 |
| EXCÉDENT CUMULÉ | 293 482,40 |

| INVESTISSEI | MENT |
|-----------------|--------------|
| DÉPENSES | 1 445 549,87 |
| RECETTES | 1 437 204,24 |
| DÉFICIT | - 18 345,63 |
| EXCÉDENT CUMULÉ | 138 157,70 |

FISCALITÉ

TAUX IMPOSITION (sans Communauté)

| | 1996 | 1997 | Moyenne dép. 96 |
|-------------------------|-------|-------|--------------------|
| TAXE HABITATION | 9,59 | 9,52 | 6,70 |
| TAXE FONCIÈRE BATIE | 16,15 | 16,01 | 11,25 |
| TAXE FONCIÈRE NON BATIE | 37,21 | 36,92 | 32,30 |
| TAXE PROFESSIONNELLE | 9,42 | 9,35 | 9,97 |

Impositions directes : 1 523 F/ habitant Moyenne départementale : 1 326 F/ habitant

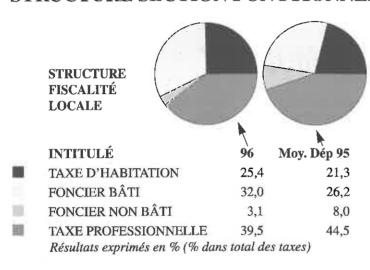
ENDETTEMENT

L'annuité de la dette représente 24,15 % des produits de fonctionnement (18,13 % pour la moyenne départementale), soit 862 F/habitant (1029 F/habitant moyenne).

NIVEAU INVESTISSEMENT

3499 F/habitant (contre 2002 F pour la moyenne départementale).

STRUCTURE SECTION FONCTIONNEMENT



STRUCTURE PRODUITS DE FONCTION-NEMENT INTITULÉ 96 Moy. Dép 96 PRODUITS EXP. ET DOM. 3,4 4.2 D.G.F. 37,5 30,2 40,1 IMPOSITIONS DIRECTES 42,7 25,5 **AUTRES PRODUITS** 16,4 Résultats exprimés en % dans produits

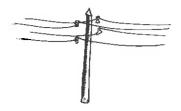
FISCALITÉ

| | Impositions directes F/hab. | | part dans produits de fonctionnement | | coefficient mobilisation potentiel fiscal | |
|----|-----------------------------------|---------|--|---------|---|---------|
| | St-Julien | moyenne | St-Julien | moyenne | St-Julien | moyenne |
| 88 | 1029 | 885 | 40% | 39% | 1,02 | 0,65 |
| 89 | 1146 | 936 | 40% | 39% | 1.00 | 0.66 |
| 90 | 1346 | 952 | 41% | 39% | 1.00 | 0.65 |
| 91 | 1384 | 1046 | 40% | 39% | 0.98 | 0.65 |
| 92 | 1412 | 1109 | 39% | 39% | 0.95 | 0.65 |
| 93 | 1487 | 1179 | 39% | 39% | 0.93 | 0.65 |
| 94 | 1489 | 1204 | 44% | 40% | 0.89 | 0.65 |
| 95 | 1428 | 1263 | 42% | 41% | 0.85 | 0.65 |
| 96 | 1518 | 1326 | 43% | 41% | | |

SECTION FONCTIONNEMENT - MARGE AUTOFINANCEMENT

(en F/habitant)

| | Produits | | Cha | arges | Autofinancement | | |
|----|-----------|---------|-----------|---------|-----------------|---------|--|
| | St-Julien | moyenne | St-Julien | moyenne | St-Julien | moyenne | |
| 88 | 2553 | 2239 | 1366 | 1383 | 478 | 176 | |
| 89 | 2870 | 2409 | 1380 | 1464 | 772 | 244 | |
| 90 | 3293 | 2429 | 1693 | 1887 | 794 | 224 | |
| 91 | 3451 | 2692 | 1732 | 1633 | 821 | 264 | |
| 92 | 3594 | 2853 | 1819 | 1779 | 771 | 256 | |
| 93 | 3817 | 3010 | 2265 | 1925 | 549 | 100 | |
| 94 | 3352 | 2998 | 1866 | 1984 | 750 | 27 | |
| | 654 | | 555 | | 341 | | |
| | 4006 | | 2421 | | | | |
| 95 | 3333 | 3088 | 2802 | 2129 | -258 | 76 | |
| | 1581 | | 663 | | 150 | | |
| | 4914 | | 3465 | | | | |
| 96 | 3557 | | 2386 | | 312 | | |
| | 1178 | | 682 | | 265 | | |
| | 4735 | | 3068 | | | | |



ECLAIRAGE PUBLIC

Pendant cette année 97, très peu de pannes dans notre éclairage public, seulement quelques lampes par ci, par là. Il est vrai que depuis le renouvellement de tout notre réseau par des ampoules à sodium et le changement des ampoules tous les trois ans (avec le contrat qui nous lie avec la SERP), les incidents n'existent pratiquement plus.

Si vous observez une panne, signalez-le à la Mairie.

En 97, plusieurs chantiers ont eu lieu : extension au quartier de Drevard, au hameau de Lyponne. A réception du présent bulle-

tin, l'extension de la Condamine au terrain de foot aura peut-être vu le jour (la lumière!).

Début 98, la montée des Anges recevra de nouveaux lampadaires. Au cours de l'année, le lotissement du Parc du Plateau Marchand sera éclairé et d'autres projets en cours aboutiront.

Mais avec toutes ces améliorations, le coût de EDF augmente encore ainsi que l'entretien.

le responsable, Claude RAGONNEAU

EMPLOYÉS COMMUNAUX



Travaux de réfection de la Croix et de son socle (place du Marché) par les employés municipaux.

En tant que responsable des employés communaux, je voudrais dresser un bilan de l'année 1997.

Tout d'abord, nous disposons de deux employés, en la personne de Christian Dorel et Laurent Richard, à temps complet. Pendant la saison estivale et pour les remplacements de congés d'été nous avions embauché David Saint Etienne en contrat à durée déterminée.

Le début de l'année 1997 a été un peu dur pour eux. Il a fallu faire face au mauvais temps, déneiger, saler, pour donner un accès aux rues du village. Bien sûr, toutes les rues ne peuvent être faites à la fois, à la minute. Il faut être patient.

Leur travail consiste dans le nettoyage des rues, le balayage, le nettoyage des WC, tonte des espaces verts, arrosage, fleurissement, ramassage des monstres tous les premiers lundis de chaque mois, relevé annuel des compteurs d'eau et divers petits travaux.

Travaux d'une plus grande envergure :

- achèvement des travaux de réfection du Calvaire,
- pose de pare ballon aux barrières de

l'école publique,

- élagage et nettoyage des espaces verts,
- divers travaux à l'intérieur des locaux communaux,
- rejointement des murs de la place du marché,
- tracés des emplacements de parkings.

Par convention avec le Collège de Bourg-Argental, la commune participe à l'entretien du bâtiment. C'est la raison pour laquelle Laurent Richard se rend régulièrement dans cet établissement scolaire.

Ils participent également aux travaux de nettoyage de la salle des fêtes, occupées par différentes associations.

Il m'a été fait en leur nom des félicitations sur la tenue de notre cimetière, en toute saison et principalement à l'époque des fêtes de Toussaint, allant jusqu'à nettoyer et façonner des emplacements négligés, voire abandonnés.

C'est au nom de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal que je les remercie avec le seul désir d'aller de l'avant pour satisfaire notre population.

Jean SAUZÉAT

O.P.A.H. (OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

Celle-ci se termine normalement en cette fin d'année 97 après 3 ans d'exercice mais la Communauté de Communes a prévu de la prolonger 1 an de plus, soit jusqu'à fin 98.

Les aides seront les mêmes pour les propriétaires occupants. Pour les propriétaires bailleurs, la région n'apportera plus son aide de 10%. A ce jour, fin novembre, la Mairie n'a pas pris de encore de délibérations pour subventionner les ravalements de façades.

Les permanences en Mairie seront les mêmes qu'en 1997, soit les $1^{\rm ers}$ mardis du mois de 10 à 12 h.

Page ci-contre, le bilan OPAH sur 3 ans.

Claude RAGONNEAU

RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS ENGAGÉES DEPUIS LE DÉBUT DE L'OPAH

1) LOGEMENTS LOCATIFS

| COMMUNE | NOMBRE DE LOGEMENTS | | | MONTANT DES TRAVAUX | | | MONTANT DES SUBVENTIONS | | | IONS | | |
|-----------------|---------------------|------|---------|---------------------|-----------|-----------|-------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 19 95 | 1996 | l" sem. | 97 Total | 1995 | 1996 | 1º sem.97 | 7 Tetal | 1995 | 1996 | 1" sem,97 | Total |
| BOURG-ARGENTAL | 15 | 6 | 3 | 24 | 2 984 639 | 1 130 010 | 174 864 | 4 289 513 | 1 001 169 | 425 337 | 50 342 | 1 476 848 |
| BURDIGNES | | 2 | | 2 | | 435 332 | | 435 332 | | 200 610 | | 200 610 |
| COLOMBIER | | 1 | | 1 | | 491 932 | | 491 932 | | 132 665 | | 132 665 |
| GRAIX | | | | | | | | | | | | |
| ST-JULIEN | 2 | 7 | | 9 | 51 385 | 972 048 | | 1 023 433 | 13 946 | 244 093 | | 258 039 |
| ST-SAUVEUR | | 2 | | 2 | | 203 238 | | 203 238 | 1 | 79 163 | | 79 163 |
| THÉLIS-LA-COMBE | | | | | | | | | 4 | | | |
| LA VERSANNE | 1 | | | 1 | 273 776 | | | 273 776 | 93 696 | | | 93 696 |
| TOTAL | 18 | 18 | 3 | 39 | 3 309 800 | 3 232 560 | 174 864 | 6 717 224 | 1 108 811 | 1 081 868 | 50 342 | 2 241 021 |

2) LOGEMENTS PERSONNELS

| COMMUNE | NOMBRE DE LOGEMENTS | | | i A | MONTANT DES TRAVAUX | | | MONTANT DES SUBVENTIONS | | | | |
|-----------------|---------------------|------|------------|-------|---------------------|-----------|------------|-------------------------|--------|---------|------------------------|---------|
| | 1995 | 1996 | 1" sem. 97 | Total | 1995 | 1996 | 1ª seni.97 | Total | 1995 | 1996 | 1 ^{er} sem.97 | Total |
| BOURG-ARGENTAL | 2 | 10 | 3 | 15 | 87 322 | 726 149 | 152 617 | 966 088 | 29 825 | 143 762 | 25 013 | 198 600 |
| BURDIGNES | 1 | | 2 | 3 | 22 487 | | 55 632 | 78 119 | 5 791 | | 11 468 | 17 259 |
| COLOMBIER | | 6 | | 6 | | 472 394 | | 472 394 | | 109 231 | | 109 231 |
| GRAIX | | 1 | | 1 | | 22 757 | | 22 757 | | 8 204 | | 8 204 |
| ST-JULIEN | 3 | 9 | -5 | 17 | 129 824 | 321 238 | 220 560 | 671 622 | 39 730 | 81 009 | 58 263 | 179 002 |
| ST-SAUVEUR | | 5 | 3 | 8 | | 294 779 | 165 389 | 460 168 | | 87 116 | 37 957 | 125 073 |
| THÉLIS-LA-COMBE | | 1 | | 1 | 4 | 104 780 | | 104.780 | | 21 887 | | 21 887 |
| LA VERSANNE | | 3 | 1 | 4 | | 140 748 | 28 717 | 169 465 | | 24 814 | 7 394 | 37, 208 |
| TOTAL | 6 | 35 | 14 | 55 | 239 633 | 2 082 845 | 622 915 | 2 945 393 | 75 346 | 476 023 | 140 095 | 691 464 |

RÉCAPITULATIF PAR COMMUNE

1) NOMBRE DE LOGEMENTS

| COMMUNE | 19 | 995 | | 1996 | 1 ^{ER} SEI | MESTRE 1997 | TOTAL |
|-----------------|-----|-----|-----|------|---------------------|-------------|-------|
| | LOC | PO | LOC | P0 | LOC | PO | |
| BOURG-ARGENTAL | 15 | 2 | 6 | 10 | 3 | 3 | 39 |
| BURDIGNES | | 1 | 2 | | | 2 | 5 |
| COLOMBIER | | | 1 | 6 | THE RESERVE | 0.5 | 7 |
| GRAIX | | | | 1 | 312 3131 | | 1 |
| ST-JULIEN | 2 | 3 | 7 | 9 | | 5 | 26 |
| ST-SAUVEUR | | | 2 | 5 | | 3 | 10 |
| THÉLIS-LA-COMBE | | | | 1 | | | 1 |
| LA VERSANNE | 1 | | | 3 | | | 5 |
| TOTAL | 18 | 6 | 18 | 35 | 3 | 14 | 93 |

2) MONTANT DE SUBVENTIONS

| COMMUNE | | 1995 | | 1996 | 1 ^{ER} SE | MESTRE 1997 | TOTAL |
|-----------------|--------|-----------|---------|-----------|--------------------|-------------|-----------|
| Albide attend | PO | LOC | PO | LOC | PO | FOC | |
| BOURG-ARGENTAL | 29 825 | 1 001 169 | 143 762 | 425 337 | 25 013 | 50 342 | 1 675 448 |
| BURDIGNES | 5 791 | | | 200 610 | 11 468 | | 217 869 |
| COLOMBIER | | | 109 231 | 132 665 | | | 241 896 |
| GRAIX | | | 8 204 | | | | 8 204 |
| ST-JULIEN | 39 730 | 13 946 | 81 009 | 244 093 | 58 263 | | 437 041 |
| ST-SAUVEUR | | | 87 116 | 79 163 | 37 957 | | 204 236 |
| THÉLIS-LA-COMBE | | | 21 887 | | | | 21 887 |
| LA VERSANNE | | 93 696 | 24 814 | | 7 394 | | 125 904 |
| TOTAL | 75 346 | 1 108 811 | 476 023 | 1 081 868 | 140 095 | 50 342 | 2 932 485 |

3) MONTANT DE TRAVAUX

| COMMUNE | 1995 | | 1 | 1996 | 1 ^{ER} SEI | MESTRE 1997 | TOTAL | |
|-----------------|---------|-----------|-----------|-----------|---------------------|-------------|-----------|--|
| | PO | LOC | PO | roc | PO | LOC | | |
| BOURG-ARGENTAL | 87 322 | 2 984 639 | 726 149 | 1 130 010 | 152 617 | 174 864 | 5 255 601 | |
| BURDIGNES | 22.487 | | | 435 332 | 55 632 | | 513 451 | |
| COLOMBIER | | | 472 394 | 491 932 | | | 964 326 | |
| GRAIX | | | 22 757 | | | | 22 757 | |
| ST-JULIEN | 129 824 | 51 385 | 321 238 | 972 048 | 220 560 | | 1 695 055 | |
| ST SAUVEUR | | | 294 779 | 203 238 | 165 389 | | 663 406 | |
| THÉLIS-LA-COMBE | | | 104 780 | | | | 104 780 | |
| LA VERSANNE | | 273 776 | 140 748 | | 28 717 | | 443 241 | |
| TOTAL | 239 633 | 3 309 800 | 2 082 845 | 3 232 560 | 622 915 | 174 864 | 9 662 617 | |



L'ESPACE SOCIO-CULTUREL DE LA DÉÔME

Eveil Corporel et Sportif

L'Espace Socio-Culturel de la Déome organise un cours d'éveil corporel les mercredis matins de 11h15 à 12h00, Salle des Sports (Salle des Fêtes) de St-Julien-Molin-Molette.

Il est destiné aux enfants de niveau classe maternelle (3 à 6 ans).

Enrichissement de la gestuelle, travail de coordination et divers jeux visant à améliorer les réflexes.

Pour que ce cours soit maintenu, il faudrait que d'autres enfants participent à l'activité.

Amenez vos enfants, ils pourront essayer et faire connaissance avec l'animatrice.

Yoga

Dans le canton de Bourg-Argental une quarantaine de personnes viennent pratiquer le Yoga chaque semaine avec l'Espace Déôme. Pour la plupart ces pratiquants viennent apprendre à détendre le corps en souplesse grâce aux étirements et exercices posturaux. L'écoute du corps amène à percevoir chaleur, énergie, respiration en toute détente.

Le souffle peu à peu s'apprivoise et se met au service des exercices et de la relaxation.

La séance de yoga est un espace où l'on prend le temps de s'accepter. Les débutants sont les bienvenus et chaque personne est accueillie quelles que soient ses raideurs, le yoga respectant les possibilités et le cheminement de chacun. Habiter son corps, respirer, détendre, relâcher, dynamiser, ressentir, s'ouvrir, libérer, équilibrer...

Tous ces mots sont les clefs du yoga, s'ils vous plaisent vous pouvez venir découvrir une séance :

le lundi de 16h30 à 18h00, à la Salle des Sports (Salle des Fêtes) de St-Julien-Molin-Molette.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : S'ADRESSER À L'ESPACE DÉÔME au 04 77 39 11 48

ÉCOLE DE MUSIQUE CANTONALE

Elle est ouverte à tous les enfants du canton et aux adultes qui souhaitent s'initier à la musique ou pratiquer un instrument.

Une association loi 1901 dont le président est Jean-Pierre Marietti gère la structure. Les cours sont donnés par des professeurs salariés, tous diplomés et encadrés par les directeurs Nathalie Amolini et Joël Mellier.

L'éventail des instruments enseignés est large :

- clarinette
- saxophone
- batterie/percussion
- violon
- flûte traversière
- piano
- trompette
- accordéon
- clavier
- guitare jazz
- guitare classique

La formation musicale (solfège) est assurée selon le niveau de chacun.

L'éveil musical permet aux enfants à partir de 5 ans de se familiariser avec la musique. Il existe également des chorales extra-scolaires pour les plus grands.

Pour tous renseignements contacter l'Ecole de Musique, 2^{ème} étage de l'école primaire publique de Bourg-Argental, le samedi entre 11 h 30 et 12 h 30.

Tél. 04 77 39 62 74

FLEURISSEMENT

La Mairie, en cette année 97 a voulu relancer le concours de fleurisement : seulement une dizaine de personnes se sont senties concernées.

Malheureusement nous n'avons pas pu obtenir un classement au concours départemental, avec un prix, car notre fleurissement n'a pas été assez significatif.

Bourg-Argental, par contre, continue sur sa lancée et se voit d'année en année classée de plus en plus haut : cette année, classé 1^{er} prix avec Une Fleur.

Début 98, les personnes qui ont participé-au concours 97 se verront récompensées. Nous espérons qu'en 98, un effort de chacun se fera et verra St-Julien décrocher un prix départemental.

Nous comptons sur vous tous.

le responsable, Claude RAGONNEAU



VIE PRATIQUE

RENSEIGNEMENTS UTILES

| Nature de la pièce désirée | Où s'adresser | Pièces à fournir | Coût |
|---|--|--|-------------|
| Extrait d'acte de naissance | A la mairie du lieu de naissance | Indiquer : nom, prénoms, date de naissance | Gratuit (1) |
| Extrait d'acte de mariage | A la mairie du lieu de mariage | Indiquer : nom, prénoms, date du mariage | Gratuit (1) |
| Extrait d'acte de décès | A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt | Indiquer : nom, prénoms, date de décès | Gratuit (1) |
| Fiche d'état civil | Dans n'importe quelle mairie | Livret de famille, extrait d'acte de naissance, carte d'identité | Gratuit (1) |
| Fiche d'état civil et de nationalité française | Dans n'importe quelle mairie | Carte d'identité | Gratuit |
| Carte d'identité (valable 10 ans) délai d'obtention : 1 mois environ | Mairie du domicile | 2 photographies récentes non découpées, 1 timbre fiscal de 150 F, l'extrait d'acte de naissance, 2 justificatifs de domicile, prise d'empreinte | |
| Passeport (valable 5 ans) délai d'obtention : 15 jours environ | Mairie du domicile | 2 photographies récentes, 1 timbre fiscal de 350 F, justificatif de domicile, carte d'identité, livret de famille | |
| Duplicata livret de famille | Mairie du lieu de mariage | | |
| Copie conforme | Mairie du domicile | Présenter l'original et la copie | Gratuit |
| Législation de signature | | Apposer la signature à la mairie | Gratuit |
| Autorisation de sortie | Mairie du domicile | Carte d'identité du mineur et livret de famille | Gratuit |

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX :

Services Admistratifs: Mmes BRUYÈRE Marie-Claire

et MARTIN Eliane

Services Techniques:

MM. DOREL Christian

et RICHARD Laurent

Ecole, Cantine, Mairie:

M^{lle} GAILLARD Magali,

Mmes GRENIER Yvette et QUIBLIER Monique

INFOS PRATIQUES

Pompiers: 18

Médecins: 04 77 51 56 55

Centre Hospitalier Annonay: 04 75 67 35 00

Urgences: 04 75 33 33 33 Pharmacie: 04 77 51 51 59

Jours de marché : le mardi matin

HORAIRES DES ORGANISMES PUBLICS

MAIRIE: Tél. 04 77 51 51 11

Du mardi au vendredi : de 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30

Le samedi : de 9 h à 11 h

P.T.T.: Tél. 04 77 51 52 74

Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Le samedi: de 8 h 30 à ll h 30

Départ du courrier, du lundi au vendredi : 16 h 40

Le samedi: ll h 30

TRÉSORERIE BOURG-ARGENTAL:

Du lundi au jeudi : de 8 h 15 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Tél. 04 77 39 63 42

Le vendredi: de 8 h 15 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

SÉCURITE SOCIALE :

Tous les jeudis de 12 h 30 à 14 h 30, en mairie

ASSISTANTE SOCIALE (Mme BRUNON)

Tous les le et 3º mardis du mois : de 10 h à 12 h, en mairie

ASSISTANTE SOCIALE (Sécurité Sociale, Melle VILLARD)

Les 1e vendredis du mois : de 9 h 30 à 12 h , en mairie

CAISSE D'ÉPARGNE : Tél. 04 77 51 52 08

Mardi et mercredi : de 8 h 15 à 12 h

Samedi: de 8 h à 12 h

CRÉDIT AGRICOLE

Mardi et samedi : de 9 h 30 à 12 h

Vendredi: de 13 h 30 à 17 h 15

SAPEURS POMPIERS

Emploi du feu - Ecobuage

Sont concernés : les feux d'écobuages forestiers, les feux de débroussaillage agricole et végétaux sur pied ou coupés.

| Tableau de périodes d'interdiction et d'autorisation | | | | | | | |
|--|--|---|--|---|--|--|--|
| QUI ? | du 1er mars au 30 avril | du 1er mai au 30 juin | du 1 ^{er} juillet au 30 septembre | du 1 ^{er} octobre au 28 février | | | |
| Propriétaires ou Ayants-droit | Interdit dans 1'intérieur et jusqu'à 200 m des forêts, bois. | Autorisé avec demande obligatoire au Maire | Interdit à tous y compris propriétaires ou ayants-droit de fumer à l'intérieur et jusqu'à 400 m des forêts, bois, plantations, maquis, landes ainsi que sur les routes, sentiers ou chemins qui les traversent ou en suivent la lisière, d'utiliser tout appareil producteur | Autorisé avec demande obligatoire au Maire (1) | | | |
| Non-propriétaires | Interdit | Interdit | Interdit | Interdit | | | |

(1) Les propriétaires ou ayants-droit doivent déposer une déclaration en mairie, 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération d'écobuage ou d'incinération.

Un récépissé de cette déclaration est délivré par le Maire qui :

- conseille au demandeur de souscrire une assurance couvrant les risques encourus à cette occasion, s'il ne l'a pas déjà fait.
- adresse un double de récepissé au SDIS 42, au corps de sapeurs-pompiers de 1^{er} appel et à la brigade de gendarmerie ou commissariat de police.





Tarifs 1998

| Abonnement au réseau | 500 F |
|-----------------------|--|
| Jusqu'à 80 m³ | 7,00 F/m ³ 6,30 F/m ³ |
| Taxe d'assainissement | 5,50 F/m ³ |

Pollution: non reçue à ce jour

AVIS DU MAIRE

RÉSEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du nouveau contrat d'entretien des réseaux d'eaux et d'assainissement signé avec la SAUR à Annonay, les numéros de téléphone mis à la disposition des usagers sont désormais les suivants :

EN PRIORITÉ à la MAIRIE : 04 77 51 51 11 En cas de fermeture de la Mairie et en cas d'URGENCE UNIQUEMENT : 04 77 67 50 00

Il est inutile d'appeler les employés municipaux qui ne sont plus habilités à intervenir.

NOTRE ÉCOLE

Dans le bulletin municipal 1996/97, nous vous avions annoncé l'aménagement du mur de la cour ainsi que celui d'une fenêtre "trompe l'œil" qui allaient permettre l'élaboration d'animations artistiques scolaires.

Depuis la naissance de ce projet, trois réalisations se sont succédé sur ces différents supports.

Tout d'abord, les enfants de l'école ont spontanément investi l'espace de la cour à l'automne 1996. C'est avec Raymonde GOUJET, institutrice de la petite section, qu'ils ont voulu accrocher des feuilles mortes sur les pitons destinés à recevoir les futures œuvres.

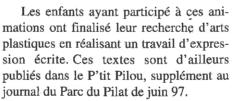


Puis c'est en novembre et décembre 96, en collaboration avec Yannick LE Jean-Jacques GAUBERT et l'artiste locale ont expérimenté avec les élèves du cycle 3, les nœuds, les ligatures, les tresses. Pour esquisser le travail, des essais "sauvages" sur une grande corde ont été réalisés dans la cour et des tresses multicolores ont été préparées dans les salles de classe. Ces essais ont donné naissance à des œuvres sur le grand mur de la cour ainsi que sur la fenêtre "trompe l'œil".

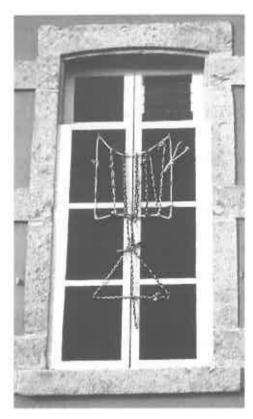
C'est aux mois de janvier et février 1997 que le dernier projet a eu lieu. Fabrice GALVANO, autre artiste de Saint-Julien, et l'institutrice Véronique PROST ont réalisé un travail collectif avec les élèves de moyenne-grande section.

Cette fois-ci, c'est une peinture dont différentes pièces ont été exécutées dans les classes pour ensuite être reconstituées, comme un puzzle, sur le mur de la cour - puzzle réversible dont les deux faces sont peintes. La pose a été réalisée avec l'aide d'Eric FAVERJON et des élèves de cycle 3.

plastiques en réalisant un travail d'expres-







Mais toute cette aventure ne va pas s'arrêter là. En effet, le travail des cordages peut aussi permettre des applications géométriques et c'est ainsi que Jean-Jacques GAUBERT poursuivra, au début de l'année 97, ces études commencées en novembre 96.

Nous avons aussi la chance de bénéficier de la venue sur le canton de deux "emploi jeunes" qui font fonction d'aides éducatrices. Ces jeunes filles, Christelle et Virginie, participeront à la lecture, la restructuration de la bibliothèque ainsi qu'aux interventions artistiques.

L'école, dont l'effectif de 88 élèves est en légère hausse, n'a pas fini de vous étonner. Elle vous invite à venir découvrir ses différentes manifestations lors de sa prochaine fête, le 27 juin 97. Vous aurez le plaisir de découvrir une exposition photo réalisée avec la collaboration de Jean-Louis GONTERRE, résidant aussi à St-Julien.

M.-C. BILLAUDEL



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 1 GONNET Siméon, né le 24/09/97 à BOURGOIN-JALLIEU (Isère)
- 2 LACROIX Marvin, né le 19/06/97 à ANNONAY (Ardèche)
- **3 MERHOUNI Thomas,** né le 19/08/97 à ANNONAY (Ardèche)
- **4 PEREGO Victor,** né le 21/11/97 à ST-ETIENNE (Loire)
- **5 REGEFFE Damien,** né le 30/10/97 à ST-ETIENNE (Loire)
- **6 ROCHE Sébastien,** né le 19/08/97 à ANNONAY (Ardèche)
- **7 SAGE Melvina,** née le 29/06/97 à Ste-Colombe (Rhône)
- 8 SALLÉE Benoît, né le 27/05/97 à ROUSSILLON (Isère)
- 9 SOUCHIÈRE Maureen, née le 21/10/97 à ST-ETIENNE (Loire)
- 10 TROUILLET Lucas, né le 24/09/97 à ANNONAY (Ardèche)
- 11 VATINEL Alain, né le 21/05/97 à ANNONAY (Ardèche)
- 12 AUGUSTIN Edwige, née le 01/12/97 à St-Priest-en-Jarrez (Loire)

MARIAGES

- 1 ALLEMAND Christophe Jean-Pierre et BRUYAS Emmanuelle Simone Marie Andrée, le 27/09/1997
- 1 FAYARD Frank Sébastien et QUIBLIER Florence Michelle Edith, le 31/05/1997
- 1 FRAISSE Laurent Jean Noël et RICHARD Céline Gabrielle, le 28/06/1997

DÉCÈS

- 1 BERTRAND Emilie Claudia, célibataire, le 08/05/97, âgée de 100 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*.
- 2 BOUILHOT Eva Régine Louise, veuve RAGONNEAU Antoine, le 07/03/97, âgée de 90 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de Retraite.
- **3 BOUTEYRE Robert Marius,** célibataire, le 03/02/97, âgé de 65 ans, domicilié à Saint-Julien-Molin-Molette, La Modure.
- **4 BUISSON Yvonne Marie Louise,** épouse FERRANDO Joseph, le 19/05/97, âgée de 88 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*.
- **5 CHORON Marie Juliette,** veuve RICHARD Marcel, le 23/05/97, âgée de 92 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, 10, Grand'Place.
- 6 COROMPT Marie Florence Ambroisine, veuve CHARDAIRE Jean-Pierre, le 16/05/97, âgée de 87 ans, domiciliée à SAINT-APPOLINARD (Loire), Maison de Retraite.
- 7 DUFAUX Daniel Louis Emile, époux BERNARD Jeanne, le 19/10/97, âgé de 93 ans, domicilié à SERRIÈRES (Ardèche), Maison de Retraite.
- 8 DUMAS Florence, veuve CHORON Jean, le 28/10/97, âgée de 96 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de Retraite.



ÉTAT CIVIL

9 - ESCOMEL Joseph Victor Auguste,
 veuf GRENIER Paulette, le 04/08/97, âgé de
 84 ans, domicilié à Saint-Julien-Molin-Molette,
 Maison de Retraite.

10 - FAYARD Robert Auguste Marcel, époux GIRODET Georgette, le 30/09/97, âgé de 74 ans, domicilié à Saint-Julien-Molin-Molette,

56 rue de la Modure.

11 - FOREL Claire Marguerite,

veuve NOYARET René, le 26/08/97, âgée de 84 ans, domiciliée à DAVEZIEUX (Ardèche), *Maison de Retraite*.

12 - FOURGON Gabriel,

veuf SOUCHON Jeanne, le 18/10/97, âgé de 79 ans, domicilié à MACLAS (Loire), *Maison de Retraite*.

13 - GACHE Jean Marius,

célibataire, le 02/05/97, âgé de 76 ans, domicilié à Saint-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*.

14 - GAILLARD Marie Louise Froisie,

veuve CANCADE Pierre, le 17/01/97, âgée de 86 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*.

15 - GAMET Joanna Marie Bénédicte Antoinette, veuve DEHAIS Jean, le 08/05/97, âgée de 102 ans, domiciliée à MACLAS (Loire), Maison de Retraite.

16 - GIRODET Alexandre Henri Antoine,

veuf DUROURE Marie, le 27/06/97, **âgé** de 102 ans, domicilié à Saint-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*.

17 - JANUEL Roger Marius,

époux GERY Léonie, le 02/09/97, **âgé** de 78 ans, domicilié à Saint-Julien-Molin-Molette, Le Mas.

18 - LONJARRET Berthe Marie-Louise Germaine, veuve DIENER Georges, le 23/01/97, âgée de 76 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, impasse du Ternay.

19 - LYVERSAIN Marie Francine Nicole,

veuve DESPINASSE Eugène, le 20/08/97, âgée de 93 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette. *Maison de Retraite*.

20 - MOREL Marie Alice,

veuve THOMAS Jean, le 17/06/97, âgée de 84 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*.

21 #MULLER Hélène Elise,

veuve DUFOURD André, le 18/08/97, âgée de 92 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*.

22 - OLLAGNIER Rosa Marthe,

veuve COURTIAL Jean, le 05/03/97, âgée de 97 ans, domiciliée à VILLEURBANNE (Rhône), *Maison de Retraite*.

23 - PERRIAT Catherine Jeanne,

veuve CHOMETON Jean, le 03/05/97, âgée de 87 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*.

24 RICHARD Andrée Marie Augusta,

épouse REYMOND Louis, le 27/03/97, âgée de 66 ans, domiciliée à Saint-Julien-Molin-Molette, 10 Grand'Place.

25 - ROBIN Joseph Emile,

célibataire, le 26/06/97, âgé de 60 ans, domicilié à Saint-Julien-Molin-Molette, 1 Drevard.

26 - VINCENT Yvonne Julia Marie,

célibataire, le 30/04/97, âgée de 84 ans, domiciliée à BOULIEU-LÈS-ANNONAY (Ardèche), *Maison de Retraite*.



Laurent FRAISSE & Céline RICHARD



Frank FAYARD & Florence QUIBLIER



Emmanuelle BRUYAS & Christophe ALLEMAND





Maureen SOUCHIÈRE



Benoit SALLÉE



Lucas TROUILLET



Ihomas MERHOUNI



Siméon GONNET



Damien REGEFFE



Melvina SAGE



SYNDICAT D'INITIATIVE

La plus grande entreprise de France est faite de l'ensemble des activités qui vivent du tourisme. Le temps consacré au travail laisse des moments de loisirs non négligeables. Il est aussi facile de se déplacer, et les week-ends les gens apprécient de faire une petite promenade. Il n'y a donc pas que la période des congés qui est propice à l'évasion. Des bourgages deviennent vite des centres d'intérêt pour peu que des activités particulières s'y développent.

Le propre d'un syndicat d'initiative est de savoir les mettre en valeur, de les promouvoir, mais aussi de sauvegarder tout ce qui fait l'attrait du cadre dans lequel elles se développent. C'est ainsi qu'un groupe de bénévoles s'active afin de préserver la vitalité de la cité.

Saint-Julien a beaucoup d'atouts. Son emplacement privilégié dans le Parc du Pilat lui permet de pouvoir accueillir et retenir les touristes. Cette année 1997 le S.I. a apporté une nouvelle fois sa contribution en organisant 17 animations.

En période estivale une permanence est tenue en mairie les

week-ends (emploi à temps partiel financé par le S.I.). Ce année 1 138 personnes sont passées, un nombre en progre sion. Il y a également d'autres nombres significatifs. Plus 10 000 personnes chez le sculpteur et le verrier, 2 500 à l'ex de la Condamine, 9 444 à Taillis Vert.

Il appartient au S.I. de continuer de tout mettre en œuvre po que ces chiffres progressent. Le S.I. doit s'efforcer de sauveg der tout ce qui fait le charme de son village : son cadre natur ses artisans, ses artistes. La perte d'un de ces maillons ser catastrophique.

Le quotidien de Saint-Julien survivra grâce aux visiteu attirés par ces particularités, qui viennent et pour quelques-u veulent y séjourner plus longtemps, voire même s'y install Une mobilisation générale est nécessaire pour la sauvegar de notre cadre de vie.

> **Hubert SAG** Président



SOU DES ÉCOLES

Toujours très actif, le Sou a pu subventionner au cours de la saison 96/97 de nombreuses activités culturelles et sportives, en particulier : une classe découverte de quatre jours à Chamonix pour les enfants de CE2, CM1, CM2.

Grâce à l'aide des parents d'élèves, nous avons pu organiser les manifestations suivantes :

- concours de belote,
- arbre de Noël,
- thé dansant animé par "Synthèse",
- carnaval.
- fête de l'école avec soirée barbecue et animation karaoké.

Le conseil d'administration se composait de 19 membres

Lachal Marie-Odile, présidente Peron Florence: vice-présidente Marta Marie-Pierre: trésorière Girodet Martine: trésorière adjointe Trouillet Viviane: secrétaire Ringot Sylvie : secrétaire adjointe Malaure Bernard : secrétaire adjoint

Bonnard Isabelle, Chaprier Françoise, Coffy Pascale, Granjon Agnès, Jurdyc Frédéric, Oriol Bernard, Richard Sylvie, Réat Bri-

gitte, Schmelzle Elisabeth.

La présidente Viviane TROUILLET



A.D.M.R.

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural



Créée en 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif français de service à domicile. Présente dans 86 départements et 24000 communes, elle regroupe 100 000 bénévoles, 52 000 professionnels au sein de 2800 associations locales. Dans le département de la Loire, les services de l'ADMR sont gérés par 600 bénévoles responsables de 55 associations locales qui emploient directement ou pour le compte de particuliers employeurs plus de 1200 personnes soit 261 Equivalents Temps Pleins.

te

de

00

ır

ır-

₽,

it

us

r.

E,

La mission première de l'ADMR est de créer, de mettre en place et de gérer des services d'aide et de soins à Domicile destinés à tous publics : de la petite enfance aux personnes âgées, des malades aux handicapés, des familles aux personnes en

situation d'exclusion, de personnes isolées en zone de montagne à celles qui sont intégrées dans un tissu périurbain.

Cette mission s'appuie sur des valeurs qui n'ont pas changé depuis la création du mouvement : le respect de la personne, l'esprit d'entraide, la volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes. L'ADMR développe ainsi une action collective et décentralisée qui favorise la création et l'amplification du lien social entre toutes les composantes de la population locale.

Proches du terrain, les bénévoles connaissent les personnes à aider. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour écouter et évaluer les besoins et proposer une réponse adaptée.

Chaque intervention est assurée par

des professionnels (aide à domicile, employée de maison, travailleuse familiale) qui allient compétences techniques et capacités relationnelles.

L'ADMR se charge de recruter le personnel, de trouver le meilleur mode de financement, d'effectuer toutes les démarches et s'occupe de toutes les formalités administratives.

L'ADMR est le partenaire de tous ceux qui investissent dans l'économie, la santé, le social et la réussite de la vie locale pour le bien être de chacun.

Il est bon de redire que l'Association est à votre service et que nous sommes à votre écoute pour tout problème que vous pourriez avoir.

Contactez les responsables au 04 77 51 56 66 ou au 04 77 51 57 72

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Créée en 1935, municipale depuis 1990, la bibliothèque compte aujourd'hui 4500 volumes : romans, encyclopédies, documentaires, bandes dessinées. Autant de genres qui existent en livres pour adultes et enfants.

Nous groupons 120 familles d'abonnés. L'été beaucoup d'estivants viennent augmenter ce nombre et apprécient les services fournis.

La municipalité alloue une somme

annuelle pour l'achat de nouveaux livres. Cette année nous avons pu acquérir 185 volumes.

Tous les trimestres le bibliobus renouvelle un prêt de 400 livres.

Au cours de l'année 6 600 prêts ont été effectués. Six personnes bénévoles se relayent pour assurer les permanences qui ont lieu les mercredis après-midi et dimanches matin (horaires affichés près de la porte d'entrée).

Pour emprunter des livres il suffit de souscrire un abonnement qui est de 50 F pour une année et 25 F pour six mois. Les prêts sont gratuits pour trois semaines, après ce délai le prix est de 2 F par livre et par semaine.

L'équipe de la bibliothèque

TRAVAILLER ET VIVRE ENSEMBLE À ST-JULIEN

L'association a été créée en juin 97, avec M. FONTAINE Louis (Président), M. CELLARD Louis (Vice-Président), M. LACHAL Jean (Vice-Président) et bien d'autres personnes composant le bureau.

Elle a pour but la valorisation et l'intégration de la vie artisanale, commerciale et professionnelle des Piraillons.

Une journées "Portes Ouvertes" a été organisée avec succès le 6 septembre à laquelle ont participé 14 entreprises drainant plus de 600 personnes.

Elle organise une "Soirée Rétro" le samedi 20 décembre à la Salle des Fêtes afin de finir l'année dans la gaité.

D'autres manifestations verront le jour au printemps prochain. L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 1998.

> Le Président L. FONTAINE





RADIO PIRAILLONS

L'association Radio Piraillons a été créée à la fin de l'année 1996 par des nouveaux arrivants à St-Julien, installés dans l'ancienne école privée, au centre du village. Radio Piraillons a émis, sur une fréquence attribuée provisoirement par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, six heures de programmes quotidiens entre le 20 juillet et le 31 août. De nombreux habitants de St-Julien-Molin-Molette et des environs ont assisté à l'inauguration des studios provisoires le 20 juillet, en présence d'un groupe de flamenco et des jeunes volontaires espagnols et français, encadrés par le Service civil international, qui avaient participé à la construction et l'installation des locaux provisoires de la radio. De nombreux invités, durant la période d'émission, ont démontré la diversité et la richesse des actions mises en place durant l'été dans l'ensemble du Parc naturel régional du Pilat. D'autres invités sont venus de plus loin, comme par exemple un écrivain de science fiction ou la responsable nationale du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Arnitié entre les Peuples).

Pour inscrire l'association dans la dynamique de développement rural du Pilat et pour indiquer les différentes formes d'activités qu'elle peut proposer, il a été décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre dernier de modifier l'objet de l'association : désormais, "Radio piraillons est une association de communication dont le but est de favoriser le développement économique et culturel d'un territoire rural, par la création et la gestion d'une radio locale, le développement d'activités autour de l'internet, l'accueil et l'hébergement de stages". Le site internet réalisé avec les éditions Mezcal sur le serveur des "inforoutes de l'ardèche" donne une idée concrète des ateliers de création que peut proposer l'association. Ces ateliers visant à favoriser la connaissance de ces nouveaux movens de communication, en particulier l'internet et la radio, pourront débuter dès janvier 1998. Ils font l'objet d'un projet spécial de l'association pour lequel nous envisageons la mise en place d'un camion-studio qui circulerait dans les différents villages du canton.



L'association a créé dans les anciennes salles de classe cinq chambres de quatre lits pour recevoir des stages. Dès le mois d'août 1997, un stage de reportage a été organisé avec la Ligue de l'Enseignement et la Fédération des Œuvres Laïques. Il était financé par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse et a permis à 18 jeunes français, allemands et roumains de se familiariser avec l'outil radio et de réaliser de nombreux reportages à St-Julien et dans les communes environnantes. Cette rencontre s'inscrit dans un cycle, en Allemagne, en France et en Roumanie : les mêmes stagiaires se retrouveront bientot à Berlin et à Timisoara pour réaliser d'autres reportages et faire ainsi connaissance avec les modes de vie d'autres Européens.

Pour l'avenir, en réponse à l'appel à candidatures lancé par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en juin dernier, un dossier a été déposé afin d' obtenir une fréquence définitive. Cela permettra de pérenniser l'action de Radio Piraillons tout au long de l'année. Nous commençons déjà à produire des émissions pour cette fréquence. En attendant, nous demanderons une nouvelle fréquence provisoire afin de pouvoir émettre cette année dès le printemps. D'ores et déjà, nous préparons les stages de l'an prochain puisque nous reprendrons dès juillet 1998 un cycle (du 25 juillet au 05 août à St-Julien, du 05

au 14 septembre à Berlin et plus tard de nouveau à Timisoara). Sur l'internet, nous proposerons avant la fin de l'année 1997 une journée d'information qui s'articulera autour de trois thèmes (l'internet et l'entreprise, l'internet et le grand public, l'internet et l'école). A l'issue de cette journée et si la demande en est exprimée, nous pourrions installer dans les locaux de l'association un lieu de formation et d'initiation aux possibilités de l'internet (navigation sur le web, courrier électronique, forums de discussions, création de sites. fabrication d'un journal "en ligne"). D'autre part, nous sommes sollicités par d'autres associations pour héberger dans nos locaux des stages d'initiation aux techniques de la communication (réalisation de feuilletons radiophoniques à partir d'ateliers d'écritures dans des centres sociaux de la banlieue lyonnaise, organisation d'une session de formation d'une école d'éducateurs...).

A terme, Radio Piraillons pourrait créer des emplois, mais pour continuer à se développer, l'association a besoin de bénévoles dynamiques. Vous pouvez devenir adhérent ou demander des renseignements au 04-77-51-57-45.

> Le président de l'association, Gilles ROMAN



PLANÈTES D'ARGILE

Cela fait maintenant trois ans que l'associations "Planètes d'Argile" a élu domicile à St-Julien-Molin-Molette, trois ans qu'elle défend des objectifs par ses propres moyens : faire découvrir la céramique et libérer l'esprit créatif.

Actions !!!:

- Spectacle clownesque sur la technique du Raku.
- Expo de groupe "l'Objet qui parle", en été et hiver.
- Démarrage d'une petite bibliothèque spécialisée et d'un point info'céramique.
- · La Journée des Enfants, le 14 juillet 97 (expos d'objets d'enfants et animation gratuite pour enfants, tombola).
- · Soirée à thème les vendredis soirs d'été 97 (gratuites).
- · Journées d'initiation pour enfants et adultes : les lundis et mardis de l'été 97.
- Interventions dans les écoles et centres socio-culturels.
- Mise en place d'un atelier de poterie et sculpture pour adultes, le mercredi soir, pendant l'année scolaire (il reste trois places).
- Mise en place d'un service d'atelier libre pour personnes des métiers des arts.
- · Soutien à de jeunes créateurs développant un travail artistique ou une installation à St-Julien : Miles Lounsbach, Céci-



lia Delgado, Karen Wheatcroft, Christine

· Journées démonstration Poteries décorées et Patines sur bois, les 13 et 14 décembre 97.

Avec une animation gratuite: contes au coin du feu en collaboration avec l'association "Forêt des contes".

Les projets prennent forme et le groupe se soude par un bon esprit associatif et grâce à l'aide de bonnes volontés, d'entreprises comme "le Succès de St-Julien", "Le Matin bleu" photographies, l'Imprimerie du Pré Battoir, AJCS Assurances et une commune dynamique que nous tenons à remercier.

Pour le futur : des stages, des animations culturelles, des expos, accueil de jeunes créateurs et beaucoup de surprises...

Planètes d'Argile propose :

L'Atelier du mercredi soir de 18 à 20 h. C'est un atelier de poterie et de sculpture pour adultes. On y fait des bols, des pots qui se personnalisent par un décor, un modelage, ou s'abandonnent en une sculpture.

Christine aimerait vous emmener par un voyage imaginaire, dans la matière, la couleur, la ligne, le volume.

L'argile permet de réaliser des choses intéressantes sans beaucoup de technique. Avec elle, on a le droit à l'erreur : tout se rattrape, alors il n'y a plus qu'à oser...

à Malencogne: 04 77 51 51 71

Tarifs: adhésion de 100 F/an 45 F par séance (frais pédagogiques, matériel et cuisson)

CLUB "JOIE DE VIVRE"

Notre club continue ses activités habituelles.

Cette année quelques jeunes retraités sont venus se joindre à nous et apporter leur aide et leur dynamisme, notamment pour les différentes manifestations et l'organisation des sorties. Nous les en remercions vivement.

Tous les jeudis le local est ouvert à partir de 14 h 30. La belote tient la vedette mais il y a d'autres jeux, pour tous les goûts: trivial poursuite, scrabble, loto, tennis de table...

De 17 h à 18 h la séance de maintien en forme pour celles qui le désirent.

En avril nous avons assisté à un spectacle de variétés à Firminy.

En juin avait lieu la sortie de printemps dans la région de Pont-en-Royans avec visite des Tuffières ; journée intéressante et appréciée.

Le 15 octobre nous étions invités par le club de Saint-Chamond pour une journée d'amitié ; cela à l'initiative de Louis Flacher qui est un familier de Saint-Julien. Après une visite du vieux Saint-Chamond,

repas en commun (0 suivi d'une après-

midi de variétés avec danses, sketches, ballets, etc., dans une ambiance convi-

Nous terminons l'année avec la vente du 16 novembre.

Pour 1998, nous aurons en janvier l'assemblée générale et le tirage des rois, puis le 8 février le concours de belote à la salle des fêtes. Nous vous invitons amicalement à y participer.

Les responsables du club





BIEN VIVRE À SAINT-JULIEN

Après beaucoup d'interventions et d'actions les deux années précédentes, notre association s'est réjouie de l'avis défavorable donné en avril 97 par la majorité du Conseil municipal sur l'extension de la carrière Delmonico-Dorel.

Depuis notre création en 1995, cette carrière et toutes les nuisances qu'elle engendre a été notre principale préoccupation. La menace d'extension risquait de réduire à néant tous les efforts faits pour développer des activités touristiques et culturelles dans un cadre préservé, pour attirer une population nouvelle afin de maintenir les commerces et services dont nous bénéficions encore.

Des partisans de la carrière ont déclenché une très violente campagne contre la décision du Conseil municipal, répandant des informations inexactes sur les conséquences économiques de la non-extension. De guerre lasse, le Conseil municipal

vient d'accepter de soumettre la question à la population par référendum, en précisant qu'un tel référendum local n'aura qu'une valeur consultative.

Nous avons décidé en assemblée générale de participer activement à la campagne, pour soutenir le Conseil municipal, aux côtés de toutes les personnes, associations et entreprises qui veulent maintenir de la vie dans ce village et contribuer à son renouveau.

ATELIERS LIBERTÉ

L'Association "Ateliers Liberté" contribue activement à l'éveil et à la formation aux Arts Plastiques dans le village, avec le souci de préserver les traditions et de les mettre en valeur.

Elle anime des cours tout au long de l'année, des ateliers et stages pendant les vacances scolaires, des visites guidées dans les expositions et les musées ; des rencontres d'artistes dans leurs ateliers, leurs lieux de vie - la découverte des métiers qui touchent à l'art.

Une équipe restreinte formée par des habitants de Saint-Julien et des artistes prend à cœur d'étudier les moyens, le développement, la promotion et le suivi pour assurer la pérennité de l'Association.

PROGRAMME 97

- Pour les enfants et les adultes Ateliers animés par Yannick Le Tord avec des intervenants occasionnels
- · Cours ponctuel tous les 10 jours pour tous : le portrait, le paysage, la nature morte, aquarelle, gouache, pastel: interventions de Pierre Veyre, pour l'aquarelle, de Christine Blanchet pour la terre, de Juliette Mascunan et Dany Bouis pour le voga.
- Etude d'après modèle vivant, 1 fois par mois : ce n'est pas un cours, mais donner aux plasticiens l'opportunité de travailler avec un modèle.
- · Visites guidées une fois par mois : information et rencontre avec l'art.
- expositions, métiers artistiques, graphiques et musées, ateliers d'artistes. Nous les sélectionnons et ménageons un



accueil spécialisé pour le groupe des participants. Visites à St-Julien, Annonay, Lyon, St Etienne et Grenoble.

- En préparation, le "circuit art", été 97 à St-Julien, qui n'a pas abouti, œuvres d'artistes in situ et celles des enfants et adultes du village.
- "yoga / dessin / couleurs" : 3 jours en plein air au mois de juillet, préparer son corps et son mental pour voir, regarder, puis dessiner, peindre et sculpter. Intervenant Juliette Mascunan pour le yoga.
- Pendant les vacances d'été, un atelier pour les adultes, autour de Lac du Ternay ; une opportunité de se remettre au dessin et à la peinture et retrouver ce plaisir.
- "La course aux couleurs" autour du Lac du Ternay et le long du Ternay : un jeu pour éveiller son corps et ses yeux à percevoir les couleurs dans la nature par le dessin et le yoga. Edition d'un mini livret en couleurs des dessins et textes des enfants et les photos de Dany Bouis. Elle

est l'intervenant pour le yoga.

- Exposition dans la Salle Communale de St-Julien des dessins, peintures et sculptures des participants à nos activités.
- Stage aquarelle pendant les vacances de la Toussaint, pour tous : Pierre Veyre en est l'intervenant.
- · L'atelier des enfants, le samedi aprèsmidi, créé par des enfants du village qui ont voulu avoir leur atelier, ils abordent la peinture sur soie et acceptent les adultes.
- Première "Porte ouverte sur un métier" : celui de l'illustratrice de presse et de livres, Pascale Berthouze, résidente au village, venue nous faire découvrir son métier.
- · Stage peinture sur la soie pendant les vacances de Noël avec Joëlle Desterne, la magicienne de la soie, qui soyeusement, vous guidera sur la soie.

EN 1998, NOUVEAUTÉS AUX ACTIVITÉS EXISTANTES

- · Cours de couture : vous pourrez enfin créer vous-mêmes votre garde-robe à votre goût avec un intervenant professionnel de la couture.
- L'auteur-illustrateur Bijou Le Tord a créé un "atelier" pour les Musées au cours desquels elle informe de la naissance d'un livre, sa fabrication et sa vie sur le marché de l'art. Elle propose cet "atelier" à St-Julien pendant la belle saison : notre groupe de travail étudie cette possibilité d'un grand intérêt pédagogique.

Une "assistance ordinateur" est mise en place pour éditer les textes manuscrits des adhérents, le samedi matin à la Mairie.

L'ART DES LIVRES

A la suite de l'après-midi de rencontres organisé en octobre 1996 pour marquer l'inauguration de sa résidence de création (voir à ce sujet le bulletin municipal de l'hiver 1996-1997), "L'Art des Livres" devient aussi une collection de littérature chez Jean-Pierre Huguet Editeur. Annie Zadek en assure la direction littéraire.

"Fatwa pour Schéhérazade et autres récits de la censure ordinaire" est le premier titre publié. Il rassemble les interventions les plus significatives du débat d'octobre 96 sur le thème de la censure. Nous avons adopté le titre du très beau texte lu ce jour-là par Amin Zaoui, écrivain algérien accueilli en France depuis 1995 dans la ville-refuge de Caen et deuxième hôte de la résidence de création que nous gérons en partenariat avec le Parc du Pilat.

Outre le texte d'Amin Zaoui, nous avons reproduit dans ce tout petit livre à tout petit prix les interventions de Gilles Lacroix, conseiller pour le livre et la lecture à la Direction régionale des Affaires culturelles Rhône-Alpes, de Geneviève Dalbin, directrice de l'Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation, de Jacques Neyme (Editions Encre Marine à La Versanne) et d'Annie Zadek, écrivain.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau président, Pierre Meunier, un homme de théâtre qui s'installe à Saint-Julien-Molin-Molette. Nous espérons qu'il pourra, comme nous, y demeurer.





LES AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE DU VAL DU TERNAY

L'Association des Amis de la Maison de Retraite du Val du Ternay a pour but de promouvoir une animation pour les pensionnaires de la Maison de Retraite, afin de les occuper, soit manuellement, soit avec la musique, dans le seul but de leur faire passer des moments agréables et de casser un peu la monotonie de tous les

Une équipe de bénévoles se charge de ces occupations. Chaque mardi est consacré au travail manuel, les résultats sont étonnants. Une exposition a eu lieu à la Maison de Retraite, ouverte au public, le samedi 22 novembre où tous les travaux ont été exposés. Exposition qui a eu un grand sucès. Le mercredi est consacré à la musique. Beaucoup de pensionnaires sont présents et chantent, chansons anciennes et nouvelles, accompagnés au piano par M. Gattet-Bancel ou M. J. Delforges.

Puis il y eu d'autres manifestations tout au long de cette année 1997 :

- -La fête pour les 100 ans de Melle Bertrand, avec le groupe musical "le Duo Clafouti".
- La présentation d'une pièce de théâtre par le Théâtre de Burdignes.
- Une représentation par le Cirque Mon-
- Une sortie en car d'une journée à Mercurol. Repas au restaurant "La Terrine".
- La rencontre des 3 maisons de retraite du canton St-Julien-Molin-Molette,

Bourg-Argental et St-Sauveur-en-Rue dans le cadre de la semaine bleue (semaine des Aînés), avec un groupe folklorique auvergnat.

- Et toute l'année, les anniversaires souhaités, toujours avec une animation musicale, ainsi que l'Arbre de Noël en fin d'année.

Je profite de l'occasion pour remercier toute l'équipe bénévole, sans laquelle rien ne pourrait se faire, et je lance un appel pour que d'autres bénévoles viennent nous rejoindre en les assurant d'une ambiance sympathique.

> M. GATTET-BANCEL, Présidente





GROUPE CHORAL

L'activité de notre chorale ne s'est pas démentie au cours de la saison 1996-1997, les répétitions ont repris au mois d'octobre 1996 sous la direction alternée de notre nouveau chef Fanny THOUIN et de Marinette.

Notre concert annuel a eu lieu le 20 juin 1997 et a remporté un énorme succès ; la première partie allant de Bartok à Brel comportait, suivant notre tradition, une douzaine de chants très variés. Et que dire de la seconde partie consacrée à un immense pianiste international: Dimitri NAIDITCH, dont la carrière est déjà bien remplie, allant de Tokyo à New-York, en passant par la Russie. Cette impressionnante personnalité souleva dans l'auditoire un enthousiasme justifié par le talent de l'artiste qui interpréta Chopin et Liszt avec un brio qui le met à l'égal des plus grands, aidé en cela par un piano Bosendorfer, ce qui ne gâtait rien ; tout le monde se souviendra de la Polonaise en La Majeur et de Méphisto-Valse.

Plusieurs membres de notre Chorale font aussi partie de l'ensemble "Chœurs et Orchestre de la Vallée du Rhône" et ont participé à deux concerts à Tournon consacrés à l'intégrale des Carmina Burana, qui réunissaient 220 choristes et I00 musiciens.



Le Groupe choral lors du concert de 1996 (photo Claude Bonnard)

Enfin, nous avons également été présents au Stage de Chansons de Michèle BERNARD en juillet-août 1997. Qui ne se souvient de la très belle chanson de Michèle Bernard à la gloire du Facteur Cheval?

En fonction de ce qui précède, nous pouvons dire que les choristes et leurs dirigeants ont bien rempli leur mission dans la joie et l'amitié et contribué ainsi à l'image de marque de notre petite cité.

Malheureusement, nous sommes obligés de constater, au seuil de cette nouvelle saison, une diminution dramatique de l'effectif masculin, ce qui nous a amenés, en attendant des jours meilleurs, à travailler avec une autre formation - en l'occurrence "Chœurs et Orchestre de la vallée du Rhône" - ce qui nous permettra d'entretenir notre potentiel.

> Le Président-Pianiste, Jean DELFORGES

KARATÉ-CLUB



Le club continue son petit bonhomme de chemin et s'achemine doucement vers ses 10 ans d'existence.

L'effectif est d'environ 45 pratiquants à ce jour, des enfants pour l'essentiel.

Il faut se convaincre que le karaté est ce que l'on en fait et qu'il est absolument à la portée de tous.

Des adultes et surtout des "ados" seraient les bienvenus.

Diverses manifestations passées et à venir émailleront la saison en cours, pour exemple un concours de dessin "arts martiaux" à l'initiative et récompensé par notre entraîneur.

Pour tous renseignements veuillez contacter M. Plasson Roland, président du club.

Bonnes fêtes à tous,

LE BUREAU



GYMNASTIQUE **VOLONTAIRE**



La gymnastique volontaire existe à Saint-Julien depuis bientôt 20 ans. C'est une société qui se porte bien, puisque cette année nous comptons environ 35 licenciées de 15 à 77 ans.

Pourquoi une activité sportive régulière ?

- Retarder les effets du vieillissement en mettant en jeu :
- la souplesse qui contribue à l'amplitude gestuelle et à l'amélioration des articulations.
- la force musculaire pour une bonne statique et pouvoir se déplacer sans problème.
- · les capacités cardio-pulmonaires pour marcher ou courir long-

Garder un contact social et ne pas rester isolé par :

- · les échanges physiques ou verbaux avec les autres.
- rire ensemble.
- partager un moment de détente.





Cours de gymnastique :

Pour les aînées : le lundi matin de 10 h à 11 h. Pour les jeunes : le jeudi de 20 h 30 à 21 h 30.

"L'espace Déome" de Bourg-Argental a mis en place un cours d'éveil corporel destiné aux enfants de 3 à 7 ans. Le cours se déroule le mercredi de 11 h 15 à 12 h au 2ème étage de la salle des fêtes. Vous pouvez encore inscrire vos enfants.

> La Présidente, Marie-Jo PLASSON Vice-présidente, Marie-Thérèse GAMET et Simone SAUVIGNET, notre entraîneur

SPORTING-CLUB PIRAILLON



Le S.C.P. avec un bureau en partie renouvelé débute la saison 97/98 dans le comité Drôme-Ardèche de football sauf pour les féminines qui retournent dans le comité de la Loire à cause des déplacements trop loin. Le club compte environ 65 licenciés répartis en quatre équipes : 1 équipe débutants, 1 équipe benjamins, 1 équipe séniors, 1 équipe féminines et 1 équipe moins de 15 ans en entente avec le F.C. Bourguisan.

Le S.C.P. recrute toujours des joueurs et joueuses pour compléter ses équipes. Donc pour toutes personnes intéressées par ce sport, vous pouvez prendre contact avec l'équipe souhaitée, au cours des entraînements qui ont lieu pour les débutants et benjamins le mercredi à 14 h, pour les féminines le mercredi à 18 h et pour les séniors le vendredi à 18 h 30.

Si vous voulez supporter votre équipe, un tableau d'affichage est mis en place au local du club, vous indiquant l'heure et le



lieu des matches pour toutes équipes. Venez nous supporter...

JING CLUB BIR A ce jour, le traditionnel concours de pétanque est fixé à la date du 12 juin 1998, soyez nombreux au rendez-vous.







LA BOULE DU TERNAY

A l'aube du cinquantenaire

La société sportive la plus ancienne de la localité et existant encore, est de loin la Boule du Ternay. A Saint-Julien, ce groupement est né au début du siècle. Sous l'impulsion de M. Blanc d'Alissac, le sport boules était bien vivant dans la cité. A cette époque on jouait avec des boules en buis. Les concours rassemblaient parfois cinquante à soixante équipes et donnaient lieu à de véritables marathons.

Pourtant ce n'est que le 7 août 1948 que la société était portée sur les fonts baptismaux de la préfecture et devenait une association régie par la loi de 1901. Le conseil d'administration de l'époque était composé comme suit :

président : M. Marius Dorel ; vice-président : M. Joseph Escoffier; secrétaire: M. Chabanol; secrétaire adjoint: M. André Morel; trésorier: M. Joseph Marsot; trésorier-adjoint: M. René Drevet; conseillers: MM. Eugène Jaley, Joseph Ferraton; commission de contrôle : MM. Marcel Sabot, René Delorme.

Depuis cette date la boule du Ternay n'a cessé d'évoluer. Elle assure toute l'année une animation permanente dans la commune grâce à des compétitions officielles ou amicales qui attirent les boulistes de tout le secteur du Pilat et de la région. Grâce au talent de ses joueurs elle a été représentée à plusieurs reprises aux épreuves du plus haut niveau telles que les championnats de France ou autres concentrations régionales.

En cette année du cinquantenaire le club compte plus de 120 adhérents répartis entre membres licenciés et membres honoraires. Depuis plusieurs années, durant la saison estivale, le terrain de boules connaît une grande animation tous les mardis en réunissant tous les retraités des environs. Ces "amis du mardi" forment aujourd'hui une section très représentative et de plus très sympathique.



La Boule du Ternay est omniprésente dans la vie locale et 1998 verra sans aucun doute se profiler de nombreuses réjouissances qui marqueront cette étape d'une société toujours jeune et dynamique.

Le bureau actuel se décompose comme suit président d'honneur : M. Louis Cellard ;

président : M. Jean Bonnard ; vice-président : M. Michel Cellard ;

secrétaire: M. Jean Pichon;

secrétaire-adjoint : M. Pierre Gamet ;

trésorier : M. Gilbert Bernard :

trésorier-adjoint : M. Georges Perrachon :

membres: MM. Louis Reymond, Gilbert Bouilhol, Paul Mazeyrat, Marcel Tourton, Laurent Richard, Éric Gache, Daniel

Roche, Louis Bonnard, André Granjon.

Jean BONNARD

LA CLASSE 1999...

Quatre jours de vogue, quatre jours de fête. quatre jours inoubliables!



MERCI aux commercants et artisans pour les lots qu'ils ont généreusement offerts. MERCI aux Piraillons et à leur voisins de nous avoir chaleureusement accueillis dans leurs foyers lors de la radisse. Et enfin. MERCI à tous pour votre participation et votre compréhension pendant ces quatre jours!

LA CLASSE 1999

... ET LA CLASSE 1927

Gaston **Dumas**

Marius Bardel

Julien Richard **Marius**

Jean Mathevet Bruyère

Marcel Chabanol

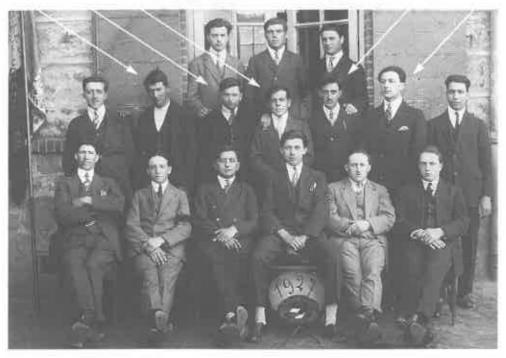
Joseph Richard

Lucien Gattet

Emile

Danneyrolles

Louis Linossier



Jean-Louis Girodet

Fernand Cellard

Victor Oriol

André François Roger **Panel**

Marcel Sabot

Visages disparus, mais présents dans toutes les mémoires. La classe 1927 compte encore un membre à Saint-Julien, M. Marcel Sabot, ancien négociant en chaussures, qui fêtera en cette année 1998 son 91ème anniversaire.

"NEW-YORK, NEW-YORK" juillet, août 1997

Pour sa première exposition en France, Jochen Sacha Frey, jeune photographe allemand, a choisi Saint-Julien-Molin-Molette, attiré par sa réputation d'ouverture artistique. C'est sur tout un étage de l'ancienne soierie du Parc Dussuc qu'il montra, durant tout l'été, de très grandes photographies (1,60 m x 1,10 m) noir et blanc des rues et populations de New-York où il a vécu durant une quinzaine d'années.

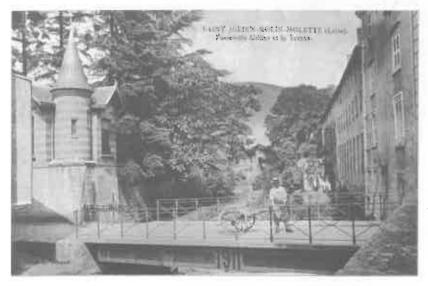
Sur ce sujet maintes fois traité, Jochen Sacha Frey apporte sa vision propre : rues désertes sous la neige, newyorkais "croqués" sur le vif, grafitti, cadrages inhabituels d'étranges décors : New-York revisitée.

Mais l'exposition ne s'arrêtait pas à la qualité et au professionnalisme des clichés car dans le décor qui devait lui servir de salle d'exposition (un ancien atelier de tissage), Sacha Frey se devait de neutraliser la charge expressive de ce lieu au passé laborieux. Difficulté résolue au moyen de grandes pièces de tissu blanc – subtil rappel des activités précédentes –, d'un éclairage soigné et d'un long sas blanc, transition entre St-Julien/extérieur et N.Y./intérieur. Passé ce court moment de déconditionnement, Sacha Frey, sur un fond de rap newyorkais et d'acid jazz, accueillait le visiteur au cœur de "son" New-York.

Séduit par St-Julien, Sacha a décidé d'y rester pour y vivre et y travailler.



SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE AUTREFOIS...



Un événement, une œuvre qui marque l'histoire de notre village. Cet album met en valeur le travail de fourmis réalisé par les collectionneurs Gilbert Rouchouze, Louis Flacher et Augusta Mathevet, le travail d'équipe pour la mise en forme de l'ouvrage avec Hubert Sage et Claude Bonnard, puis la présentation finale de l'ouvrage réalisée par Jean-Pierre Huguet, éditeur.

Chacun s'emploie à vanter le document et nombreux sont ceux qui ont tenu à posséder dans leur bibliothèque cette pièce de collection.

Nous revivons à travers ces pages la vie du village à l'époque où le tissage de la soie faisait vivre la population. Une certaine mélancolie peut nous envahir, car les conditions économiques ont bien changé.

Loin de nous la nostalgie du passé et l'acceptation de n'importe quelle solution pour multiplier les emplois sur place ; une utopie à l'époque actuelle! mais seulement les convictions du bon choix fait par la municipalité précédente dans le tourisme et la culture. Notre bourgade a su en effet saisir cette aubaine au moment où des porteurs de projets ont décidé de s'installer dans le cadre naturel de Saint-Julien pour y développer d'autres possibilités de faire vivre l'économie locale.

Saurons-nous saisir cette opportunité et permettre, dans un demi-siècle, à des enfants du pays d'écrire ces ambitieuses initiatives (pour l'époque) dans un nouvel album ?

Claude BONNARD et Hubert SAGE

STAGE/FESTIVAL "CORRESPONDANCES" du 28 juillet au 8 août 1997

organisé par l'association "Musiques à l'Usine"

La nouvelle édition de ce stage/festival devenu presque familier aux Piraillons a connu cette année encore un grand succès.

Une cinquantaine de stagiaires sont venus travailler l'interprétation, l'improvisation, la technique vocale, le chant polyphonique, encadrés par une équipe de professionnels et "chouchoutés" par une équipe de bénévoles à l'organisation et l'intendance.

Le Festival a pris de l'ampleur et bénéficie maintenant d'une audience nationale (France Inter, Télérama, etc.). Le public était encore plus nombreux que les années précédentes, mais nous sommes malheureusement limités par les dimensions de la salle des fêtes.

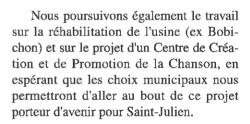
Au programme cette année 97:

- le 30 juillet : Joyet Roll Mops et Evasion,
- le 1^{er} août : les Martine City Queen et Gilbert Laffaille,
- le 3 août : Michel Arbatz et Michèle Bernard.
- le 7 août : spectacle final des stagiaires.

Nous avons reçu la visite de M. Bengio, directeur des Affaires Culturelles Rhône-Alpes, sensible à l'originalité de notre action.

Quant aux projets d'avenir, "Musique à l'Usine" désire proposer l'organisation d'un mini stage polyphonique (4 jours) et d'une fête du 14 juillet en l'honneur de l'accordéon et de la chanson.





Michèle BERNARD Elisabeth PONSOT



LE TAILLIS VERT

La sarl GÉOEXPO est installée dans les anciennes usines du "Taillis Vert" depuis janvier 97. Notre société a pour objet la présentation au public d'un musée/exposition sur le monde souterrain (minéraux, fossiles, histoire de la mine et des mineurs).

Les quatre premiers mois de 1997 ont été consacrés à la rénovation et la mise en conformité des bâtiments. L'inauguration, le 30 avril, a attiré plus de 300 personnes, dont des personnalités du milieu de la minéralogie, des scientifiques, des conservateurs de musées ainsi que de nombreux élus locaux. A partir du 1^{er} mai, le public est venu en nombre visiter l'exposition et le cap des 1000 entrées a été franchi en quelques mois ; ceci malgré de nombreux problèmes de parking qui nous obligeaient à refuser les groupes arrivant en car.

Pour la saison 98, nous prévoyons de changer les films vidéo pour présenter des documentaires plus attractifs, ainsi que de modifier la présentation de la salle d'exposition. De plus, à partir de mai, nous ouvrirons une nouvelle salle où se dérouleront des expositions temporaires en rapport soit avec les sciences de la terre, soit avec la vie de la région.

En bref, notre but reste de préserver, de rechercher les richesses de notre sous-sol ainsi que le patrimoine culturel et économique de la région.

Le Taillis Vert

Ouvert tous les jours de 14 à 18 h Dimanches et vacances scolaires de 10 à 18 h

Tél.: 04 77 51 53 33 Fax: 04 77 51 56 30



HISTORIQUE DE L'HOSPICE

La création de l'établissement remonte au 2 juillet 1877, date à laquelle un décret signé par le Maréchal Mac Mahon autorisait la création d'un hospice à St-Julien. Ce décret a en fait établi l'existence légale de l'hospice dont l'origine remontait à plus de vingt ans.

Les premiers administrateurs, au nombre de 3, furent installés dans leurs fonctions le 28 décembre 1877.

Nomination des admistrateurs : Louis Blachon, rentier, Victor Gillier, manufacturier, Jean-Baptiste Jamet, manufacturier, Le vicomte Jacques de Monterno, rentier,

Louis Neyron, manufacturier.

La nomination d'un économe "chargé de surveiller les intérêts de l'hospice et s'entendre avec les religieuses" a été effective à la même date et M. Louis Blachon fut désigné.

L'établissement a pu être fondé grâce à la générosité de certains de nos concitoyens et

notamment le legs de M. Pancrace Corompt qui date du 21 décembre 1876.

En 1878, M. le Préfet invite les membres de la Commission Administrative à séparer le budget de l'hospice de celui du bureau de bienfaisance.

On dénombre quatre lits en service fin 1895 et la Commission Administrative décide, à cette date, de construire un nouvel hospice pour les raisons suivantes : "Suite à l'application de la nouvelle loi sur l'assistance médicale gratuite, le nombre de lits de l'hospice va devenir insuffisant. Le local qui sert actuellement d'hospice n'est susceptible d'aucun agrandissement et sa situation, en outre, laisse beaucoup à désirer comme distribution d'appartement et comme salubrité. La maison adossée au terrain jusqu'à la hauteur du premier étage est humide et obscure, n'ayant de jour que sur le devant. Les pièces sont basses, étroites et mal éclairées, très incommodes pour la surveillance des malades et les services intérieurs."

Il est donc décidé de construire un nouvel hospice sur la propriété achetée en 1879 à Mme Chomel et située "aux Bréasses".

M. Lamaizière, architecte de la ville de St-Etienne est contacté pour préparer un projet. Il est envisagé également la construction d'un établissement de bains. Pendant plusieurs années, le projet restera à l'étude et ce n'est qu'en 1907 que les travaux commencèrent. Ils se poursuivront jusqu'en 1912.

Quelques dates:

1892 : Jacques Penet, Maire, Vicomte de Monterno

1895 : projet du nouvel hospice

1898: M. Gillier, Maire

1903: M. Gillier, Maire

1907 : hôpital-hospice en construction

1929: M. Gaillard Louis, Maire

1929 : projet de maternité dans une maison de l'hospice

1933 : maternité inaugurée le 5 novembre 1933

LE DON DU SANG

Le grand mouvement de solidarité humaine que constitue le don du sang n'a pas laissé indifférents les habitants de Saint-Julien.

C'est en 1961 qu'un petit noyau de donneurs déjà confirmés estimèrent qu'un essai de collecte valait la peine d'être tenté dans la commune.

Une campagne d'information fut organisée avec le concours de l'équipe médicale du poste de transfusion d'Annonay (docteur Exbrayat), et le 20 septembre 1961, la première journée du sang était organisée.

Le succès dépassa les espérances des responsables, puisque plus de 80 personnes se présentèrent, alors que les plus optimistes n'en attendaient pas plus de 50.

A partir de ce moment, deux collectes furent organisées annuellement, avec des chiffres record de participation.

A cette période, le nombre de donneurs inscrits était de 426 au fichier du poste de transfusion; si l'on considère la fraction de la population apte à donner son sang, c'est-à-dire 18 à 60 ans, ce chiffre constituait en effet un record difficile à battre.

La générosité exceptionnelle de Saint-Julien-Molin-Molette sortit très vite de l'anonymat. Sous l'impulsion de notre correspondant de presse Claude Bonnard, tous les médias se penchèrent sur ce cas unique. Tous les quotidiens régionaux en firent leur "ume", relayés ensuite par Radio Monte-Carlo et la chaine de télévision Antenne 2 qui consacra une émission spéciale à ce sujet.



C'est ainsi qu'au début des années 1980, Saint-Julien-Molin-Molette se vit remettre la couronne civique par le président du Sénat, M. Alain Poher au cours d'une formidable réception qui se déroulait dans la Salle des Fêtes de la Mairie du 18° arrondissement de Paris. La délégation de la loccalité composée de MM. Marcel Thiollière, Jean Delforges, Joseph Souvignet, Claude Bonnard se souvient encore de cette heure de gloire devant une foule immense, en compagnie du second personnage de l'état.

Ce magnifique élan de générosité n'a, bien sûr, été possible que grâce à la bonne volonté et à la générosité de tous, mais il faut décerner une mention spéciale aux Anciens Prisonniers de Guerre qui ont toujours apporté une attention particulière à cette activité sociale et ont fourni le gros du contingent de l'équipe de service.

A l'heure actuelle quatre collectes sont organisées chaque année à la Salle des Fêtes mais il semble que l'on assiste à un certain relâchement alors que les besoins se font de plus en plus pressants.

Par l'intermédiaire de ce bulletin qui va trouver sa place dans chaque foyer, nous voulons ranimer la flamme généreuse qui brûlait dans le cœur de chaque Piraillon pour que ce noble effort ne se ralentisse pas et que Saint-Julien-Molin-Molette continue à figurer longtemps dans le peloton de tête des donneurs de sang.

Marcelle GAMET

CALENDRIER DES FÊTES



HIVER 97-98

JANVIER 1998

Dimanche 4 CONCOURS DE BELOTE

CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 25 REPAS DE NOS ANCIENS

Union musicale

Syndicat d'Initiative

Municipalité et S.I.

FÉVRIER 1998

Dimanche 18

Dimanche 8

Samedi 14

Dimanche 22

CONCOURS DE BELOTE

CONCOURS DE COINCHE

CONCOURS DE BELOTE

Club Joie de vivre

Cercle Jeanne d'Arc

Société de chasse

MARS 1998

Samedi 7

Dimanche 15

CARNAVAL place Louis Bancel

CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 29 T

THÉ DANSANT

Sou des Ecoles

Cercle Jeanne d'Arc

Sou des Ecoles

ÉTÉ 98

JUIN 1997

Vendredi 12

Samedi 27

CONCOURS DE PÉTANQUE

FÊTE DE L'ÉCOLE

Sporting-Club Piraillon

Sou des Ecoles

DON DU SANG 1998

MARDI 13 JANVIER - JEUDI 2 AVRIL MARDI 30 JUIN - MARDI 20 OCTOBRE

Tous les dons ont lieu à la Salle des Fêtes de 16 h 30 à 18 h 30.

Nous espérons que Saint-Julien saura encore en 1998 se montrer un généreux donateur, d'autant que le sang manque de plus en plus.

